

« c'est-à-dire de DIEU. Aussitôt que la sainte
« Vierge a été au monde, elle l'a reconnu pour
« son Créateur, elle l'a adoré en esprit et en
« vérité, elle l'a remercié de tous ses bienfaits,
« elle a embrassé ses commandements avec désir
« de les observer fidèlement, et a souhaité de
« pouvoir prendre le parti de DIEU sur la terre,
« comme les bons Anges l'avaient fait dans le
« ciel. Les sœurs de la Congrégation s'efforcent,
« selon leur pouvoir et avec la grâce de DIEU,
« de faire ce qu'elle a fait, et de prendre le parti
« de DIEU en l'éducation des filles. Toutes nos
« pensées, nos paroles et nos actions doivent
« avoir pour commencement et pour fin d'em-
« brasser les commandements de DIEU. Enfin,
« ils devraient être marqués partout, jusque sur
« le seuil de nos portes, étant très-certain que la
« plus petite inobservance que l'on en fait, est
« un faux pas qui peut conduire à la perte.
« Il faut donc, dans les écoles et dans les instruc-
« tions, faire comprendre l'importance de les
« observer. Voilà les statuts que nous devons
« suivre invariablement dans la Congrégation.
« Nos constitutions sont NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-
« CHRIST, qui, étant descendu du ciel, s'est fait
« homme, pour faire connaître au genre hu-
« main, par exemples et par paroles, jusqu'à